

# GRENOBLE ET S

ASSOCIATION DES MAIRES ET ADJOINTS DE L'ISÈRE Congrès le 17 octobre

## Collectivités locales : un débat en novembre



Le programme du congrès a été dévoilé à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs par Yannick Neuder, vice-président chargé des relations avec l'intercommunalité, Daniel Vitte, président, Christian Coigné, vice-président chargé du congrès, et Emmanuelle Rivière, directrice.

### SAINT-ÉTIENNE-DE-SAINTE-GEOIRS

À en croire Daniel Vitte, président de l'Association des maires et adjoints de l'Isère (Ami), son vice-président chargé des relations avec l'intercommunalité, Yannick Neuder, a proposé et défendu le thème retenu pour le congrès du 17 octobre à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs. À savoir, "Enfance-jeunesse : l'avenir de nos collectivités".

« À Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, nous travaillons beaucoup pour l'enfance et la jeunesse, avec 560 enfants accueillis par 17 salariés, toute la journée et toute l'année », souligne celui qui est aussi maire de la commune accueillant le congrès, aux côtés de la communauté de communes de Bièvre - Toutes-Aures.

Selon l'Ami, depuis le dernier congrès, 9 % des questions juridiques qui lui ont été soumises par les élus isérois concernent le scolaire et le périscolaire. En cinquième position derrière le conseil municipal, le statut de l'élu, l'urbanisme et les pouvoirs de police.

#### « Si nous voulons que les gens s'intègrent... »

« Si nous voulons que les gens qui viennent s'installer dans nos communes s'intègrent, nous devons leur proposer des services », poursuit Yannick Neuder.

La question devient donc plus en plus urgente, à mesure que la péri-urbanisation pousse des populations urbaines, exigeantes en services, vers les zones rurales. Elle est notamment portée par les 60 % de nouveaux élus, qui ont émergé lors des municipales de mars 2008, dans les rangs des-

quels on compte nombre de femmes et de jeunes pères...

Les maires et adjoints devraient aussi profiter de la table ronde organisée sur le sujet le 17 octobre pour évoquer la réforme des collectivités locales.

Daniel Vitte n'en disconvient pas. « Les débats sont toujours très respectueux et disciplinés, mais il n'empêche que, quelquefois, ça décoiffe ! »

Pour l'instant, L'Ami, en tant que telle, ne participe pas aux débats. Une fois les textes présentés par le président de la République, elle compte laisser les discussions se mettre en place, et organiser en novembre, après son congrès, des rencontres dans chaque circonscription, entre les élus locaux et les neuf députés et de l'Isère.

« Le sujet le plus discuté sera sans doute l'éventuel trans-

### REPÈRES

#### 52<sup>e</sup> CONGRÈS DE L'AMI

■ Il se tiendra samedi 17 octobre au gymnase et à l'espace Veyron-Lacroix de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.

Au programme :

- 8 h : accueil.
- 8 h 30 : visite des stands.
- 9 h : ouverture officielle.
- 9 h 30 : rapports officiels.
- 10 h 30 : visite des stands.
- 11 h : table ronde "Enfance-jeunesse, l'avenir de nos collectivités".
- 12 h 30 : interventions d'André Vallini et du préfet de l'Isère.
- 13 h 15 : apéritif offert par les exposants, suivi d'un déjeuner.

#### UNE NOUVELLE GESTION

■ « L'an prochain, pour le congrès qui se déroulera dans l'arrondissement de La Tour-du-Pin, la maîtrise d'œuvre passera à l'Ami », a indiqué Christian Coigné, vice-président chargé du congrès. Une nouvelle structure, Ami Développement, dont l'association est le seul actionnaire, assurera son organisation, aidée par des partenaires extérieurs. C'est elle qui, en 2011, éditera le Trombinoscope. Ceci pour une « plus grande rigueur fiscale ».

fert de la compétence de l'urbanisme au niveau intercommunal, glisse tout de même Daniel Vitte. Pour ma part, je souhaite que cette compétence reste aux communes, avec un schéma de cohérence au niveau intercommunal. »

Emmanuel SAINT-BONNET

#### POUR EN SAVOIR PLUS

[www.maires-iseres.fr](http://www.maires-iseres.fr)